



MAIRIE  
18 Avenue de la Gare  
54290 BAYON  
Tél : 03 83 72 51 52  
[secretariat@mairie-bayon.fr](mailto:secretariat@mairie-bayon.fr)  
[www.mairie-bayon.fr](http://www.mairie-bayon.fr)

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/10/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze octobre à 19h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

**Etaient présents :** Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, Mme VAUNE Audrey, M. DECLERCQ Ludovic, Mme RAUMEL Karine, M. RUSE Serge, Mme PETAT COLLE Annick, M. LAMOISE Régis, M. ROUY Christophe, Mme COINTEAUX Chantal, Mme FRANCOIS Vanessa

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16  
Présents : 15  
Absents : 1  
Excusés : 0  
Nombre de suffrages exprimés : 15  
Pour : 15  
Contre : 0  
Abstentions : 0

**Date de convocation**  
09/10/2025

**Date d'affichage**  
20/10/2025

Vu la demande de l'association l'Ecole de Musique du Bayonnais,  
Considérant le projet de création d'un orchestre éphémère amateur,

L'objectif est de mobiliser et rassembler les musiciens amateurs, adhérents ou non de l'école de musique, en vue de créer un orchestre éphémère et participer au défilé de la Saint Nicolas organisée le 06/12/2025 par le Comité des Fêtes.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Sous-Préfecture et publiée le :

20/10/2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

### DECIDE

D'attribuer une subvention de 330 € à l'association l'Ecole de Musique du Bayonnais.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2025.

Signature du secrétaire de séance :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Bayon,  
Le Maire

